

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, Magali BOULLIER, Patrick LARRAY, Jean-Marc SCHIMITZ, AUPERT Mickaël, Mickaël GOUJON, MONDIERE Hubert, RIVIERE Mickaël, FESSY Véronique, Sylvie DENIS, SEIGNERET Ludivine

Absents : Maxime GASDON, PIVOT Laurent

Quorum : atteint.

Secrétaire de séance : Hubert MONDIERE.

Date d'envoi de la convocation : 27/02/2025.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

- BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les étapes de la construction du Budget Primitif 2025 qui a été soumis à la commission finances.

Mr Jean-Marc HETSCH, adjoint en charge des finances, présente le projet de budget primitif Communal 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de ses membres présents, d'adopter **le budget primitif communal de l'exercice 2025**, équilibré comme suit, après reprise des résultats :

En section de fonctionnement

Dépenses : 1 157 387,19 €

Recettes : 1 157 387,19 €

En section d'investissement

Dépenses : 1 178 622,78 €

Recettes : 1 178 622,78 €

- **BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2025**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les étapes de la construction du Budget Primitif 2025 qui a été soumis à la commission finances.

Mr Jean-Marc HETSCH, adjoint en charge des finances, présente le projet de budget primitif Assainissement 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de ses membres présents, d'adopter **le budget primitif Assainissement de l'exercice 2025**, équilibré comme suit, après reprise des résultats :

En section de fonctionnement

Dépenses : 62 650,71 €

Recettes : 62 650,71 €

En section d'investissement

Dépenses : 105 350,35 €

Recettes : 105 350,35 €

Ainsi fait et délibéré par les membres présents, qui lecture faite, ont signé au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,
Hubert MONDIERE

Pour extrait conforme certifié exécutoire le 04 mars 2025.
Le Maire,
Charles BRUN.